

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2020/01/23-01

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 23 janvier 2020, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : désignation de la personnalité extérieure à titre personnel appelée à siéger en Commission Formation et Vie Universitaire

Conformément à l'article 32 des statuts d'Aix Marseille Université, aux termes duquel la composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire comporte un représentant extérieur à l'établissement désigné à titre personnel, ladite Commission approuve la désignation de Mme Marie Laure GUIDI au sein du collège des personnalités extérieures de l'instance.

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour et 4 abstentions.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 37

Quorum : 19

Présents et représentés : 33

Fait à Aix en Provence, le 23 janvier 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université